



Fiche terminologique n°102

TERME ÉTUDIÉ : **literate**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : éducation permanente; enfance en difficulté; formation et perfectionnement

DÉFINITION : "Someone who can read and write."

CONTEXTE : "There is no single measure or specific point on a single scale that separates the literate from the illiterate."

TERME ÉTUDIÉ : **alphabète**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **personne alphabétisée**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **lettré**

DÉFINITION : «Personne qui a acquis les connaissances et compétences indispensables à l'exercice de toutes les activités où l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et sa communauté, et dont les résultats atteints en lecture, en écriture et en arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté, et de participer activement à la vie de son pays. -- UNESCO (1962)»

CONTEXTE : « En 1951, un comité d'experts de l'Unesco définissaient l'alphabète comme une personne capable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec la vie quotidienne. Et puis, le concept s'est élargi pour devenir maintenant l'alphabétisation fonctionnelle, c'est-à-dire qui permet de fonctionner dans la vie de tous les jours, qui permet de lire le journal, d'échanger avec les gens, de lire une correspondance qui vienne de l'État. »

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte le terme «lettré» car, bien que son antonyme «illettré» désigne souvent les personnes analphabètes, il n'est pas synonyme d'«alphabète» puisqu'il désigne les personnes qui ont des lettres, de la culture, du savoir.

Le Réseau retient le terme épique «alphabète» pour désigner les personnes qui savent lire et écrire, car l'usage en est attesté dans de nombreux ouvrages de référence. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «alphabète».

DATE DE RÉDACTION : mai 1991